

*Initiatives ministérielles*

Je le répète, les coopératives de crédit font figure de proue dans le secteur financier et dans le monde des entreprises et elles leur montrent la voie à prendre.

Quand on examine les coopératives de crédit à l'échelle canadienne, on constate qu'elles sont un géant qui sommeille et que leur capacité réelle d'influencer l'économie canadienne est à peine exploitée.

Depuis plusieurs années, il apparaît clairement que le gouvernement a décidé, pour le meilleur et pour le pire, de ne pas user de mesures négatives ou coercitives pour encourager ou garantir le contrôle de l'économie par des intérêts canadiens.

Ainsi, nous avons laissé tomber l'examen de l'investissement étranger et démantelé l'agence qui s'en chargeait. Nous avons vu disparaître la politique énergétique nationale et d'autres mécanismes qui visaient à faire en sorte que l'économie soit contrôlée par les Canadiens. C'est une décision que le gouvernement a prise et, en tant que député de l'opposition, je n'ai pas pu faire grand-chose à cet égard, pas plus que les Canadiens en général.

Toutefois, le gouvernement peut aussi jouer un rôle positif. En reconnaissant l'importance des coopératives de crédit au moyen de ce projet de loi, le gouvernement commence peut-être à se rendre compte du rôle positif qu'il peut jouer. Il y a un secteur financier dans notre pays qui est contrôlé à 100 p. 100 par des Canadiens: il appartient à 100 p. 100 à des Canadiens. On peut être certain que tous les profits réalisés par les coopératives de crédit resteront chez nous et qu'ils ne seront pas versés à des sociétés mères étrangères sous forme de dividendes, de paiements de R-D ou d'autres genres de paiements d'intérêt. Ce sont les Canadiens qui en bénéficieront.

Je crois que cela représente un défi pour beaucoup d'entre nous et pour beaucoup de Canadiens qui prétendent être des nationalistes économiques, mais qui n'ont pas encore vu le lien qui existe entre le nationalisme économique et le secteur coopératif. J'invite ces gens à devenir actifs au sein du mouvement coopératif et à mettre en pratique la philosophie à laquelle ils prétendent adhérer. C'est quelque chose de positif que tous les Canadiens peuvent faire pour voir à ce que nous restions maîtres de notre économie.

Il y a une autre caractéristique des coopératives qui vaut la peine d'être signalée, et c'est qu'elles permettent à des gens de l'endroit d'acquérir des compétences dans le domaine de la gestion et de la planification financières et des les appliquer dans leur localité. Quelque 15 000 bénévoles font partie des conseils d'administration des coopératives de crédit, et le nombre est à peu près le

même dans le cas des caisses populaires. Cela veut dire qu'il y a environ 30 000 Canadiens qui apprennent comment fonctionne le système financier et qui prennent des décisions à caractère financier au nom de la collectivité dont ils font partie. Cela crée une mine de talents dont on pourra se servir pour favoriser le développement économique local.

En créant un système de coopératives de crédit qui est solide, on permet à d'autres secteurs du mouvement coopératif de prospérer, par exemple les coopératives d'habitation, les coopératives de soins de santé, les coopératives de vente au détail et les coopératives de travailleurs. Il est vrai que, dans de nombreuses localités et certainement dans l'arrière-pays ainsi que dans les centres névralgiques des grandes villes, là où l'on observe une fuite des capitaux, les coopératives constituent la seule solution favorisant la formation de capital ainsi que la création de nouveaux emplois et de nouvelles possibilités pour ces régions.

Cela ne veut pas dire que les projets de coopératives doivent nécessairement manquer d'ampleur. Nous parlons ici d'initiatives comme l'usine coopérative de valorisation Enerco à Regina, filiale de la coopérative de raffinement qui a été créée avec la collaboration des syndicats céréaliers, des coopératives de crédit et des gouvernements fédéral et provincial. Cette usine sert désormais à la valorisation de vastes gisements de pétrole lourd dans cette province. Le pétrole n'a plus à être expédié au Minnesota, à Minneapolis, pour être raffiné, puisqu'il peut être transformé ici même au pays. C'est ce genre d'exploitation à valeur ajoutée qui nous garantit à nous tous la prospérité.

Les coopératives de crédit diffèrent des établissements bancaires, en ce sens qu'elles ne se contentent pas de jouer un rôle financier dans leur localité. J'en ai discuté avec les représentants d'organismes de services et de diverses organisations bénévoles locales. Ils m'ont avoué ne pas avoir l'habitude de solliciter les banques pour obtenir des dons, en vue de l'achat de trophées pour les hockeyeurs ou des oeuvres de charité, parce que les grandes institutions bancaires leur répondent généralement que les dons sont faits par l'entremise de leur siège social et qu'elles n'ont que très peu d'argent à donner à leur localité.

Ce n'est pas le cas des coopératives de crédit. Elles appuient les entreprises locales. Elles sont là quand vient le temps de subventionner un projet communautaire, un festival local, les artistes régionaux, etc. Les coopératives de crédit sont un outil de développement communautaire qui offre de multiples possibilités à bon nombre de nos localités.